



THE MOST AUTHENTIC REGULARITY



JBR ROADTRIPS
REGULARITY
RACING **events**
WWW.JBREVENTS.BE

Autoclub
Medina
Bornem

Autoclub des provinces
Automag.be



HARMONIE

RCNSE
stad met uitzicht

EW
telecom

GEODYNAMICS

Photos: Ronny Vanpays – Belgian Westhoek Classic 2022



RÈGLEMENT DEFINITIF

2023

THE MOST AUTHENTIC REGULARITY

JBR ROADTRIPS
REGULARITY RACING *events*
WWW.JBREVENTS.BE



Autoclub
Medina
Bornem

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3	7.06	Heures d'ouverture et de fermeture.....	13
1 PRÉSENTATION	4	7.07	Heure officielle.....	13
1.01 Description	4	8 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE	14	
1.02 Organisation.....	4	8.01 Rally Welcome - Contrôle administratif	14	
2 PROGRAMME & TIMING	5	8.02 Contrôle technique	14	
3 VÉHICULES	6	8.03 Parc de départ – parc fermé.....	14	
3.01 Véhicules autorisés	6	8.04 Étalonnage	14	
3.02 Catégories.....	6	8.05 Briefing	15	
3.03 FIVA-Pass, fiche PTH, etc.....	6	8.06 Parc à plateaux	15	
3.04 Appareils de mesure	6	8.07 Départ de la compétition.....	15	
3.05 Appareils de navigation.....	6	8.08 Regroup.....	15	
3.06 Émissions sonores	6	8.09 Fin d'une journée de compétition	15	
3.07 Éclairage supplémentaire.....	6	8.010 Itinéraire alternatif - Déviations.....	15	
4 ÉQUIPAGES	7	8.011 Classement intermédiaire – Classement final - Réclamations.....	16	
4.01 Équipages admissibles.....	7	9 PÉNALITÉS	17	
4.02 Licences	7	9.01 Pénalités générales.....	17	
4.03 Contrôle d'alcoolémie.....	7	9.02 Pénalités concernant les articles 3.05 & 3.07 (Expert uniquement)	17	
5 INSCRIPTION	8	9.03 Pénalités concernat l'article 6.01	17	
5.01 Procédure d'inscription.....	8	9.04 Pénalités concernant l'article 6.02.....	18	
5.02 Frais d'inscription	8	9.05 Pénalités concernant l'article 6.03.....	18	
5.03 Nuit d'hôtel	9	9.06 Pénalités concernant l'article 6.04.....	18	
5.04 Annulation de l'inscription.....	9	9.07 Pénalités concernant l'article 7.02.....	18	
6 CONDITIONS GÉNÉRALES	10	9.08 Joker.....	18	
6.01 Ordre de départ.....	10	9.09 Ex-aequo	18	
6.02 Numéros de porte.....	10	10 TROPHÉES - RÉCOMPENSES	19	
6.03 Feuille de contrôle.....	10	11 SYSTÈMES DE NAVIGATION - CLASSIC	20	
6.04 Limitations de vitesse	10	11.01 Fléché métré ou non-métré	20	
6.05 Assistance – refueling	11	11.02 Carte tracée.....	20	
6.06 Abandon - Redémarrage.....	11	12 SYSTÈMES DE NAVIGATION - EXPERT	21	
6.07 Reconnaissances – informations sur l'itinéraire ..	11	12.01 Fléché métré (non-métré) / notes "horloge"	21	
7 CONTRÔLES DE PASSAGE	12	12.02 Carte tracée.....	21	
7.01 Contrôles horaire.....	12	12.03 Carte muette.....	21	
7.02 Tests de régularité.....	12	12.04 Carte à flèches	22	
7.03 Tests sur route fermée	13	12.05 Points cardinaux.....	23	
7.04 Contrôles de passage humain (secret checks) ...	13			
7.05 Contrôles de passage inoccupés (non-humain) ..	13			

Les modifications par rapport au règlement 2022 sont surlignées en jaune.

1 PRÉSENTATION

1.01 Description

L'Autoclub Medina & JBREvents organisent les **vendredi 15 et samedi 16 septembre 2023** le Belgian Westhoek Classic, un rallye de régularité pour voitures. Les participants ont le choix entre deux catégories de difficultés : **Expert** ou **Classic**. Le parcours a une distance d'environ 600 kilomètres et est composé de tests de régularité, de parcours de liaison et de tests sur route fermée. La vitesse moyenne maximale est de 49,99 km/h, sauf si les conditions ne le permettent pas (ex: autoroutes). La vitesse moyenne maximale de la catégorie Classic sera ajustée suivant le degré de difficulté. La compétition se déroule avec l'autorisation de la fédération flamande de sport automobile (www.vas.be), l'Association Sportive Automobile Francophone (www.asaf.be), des provinces, communes et villes traversées.

	EXPERT	CLASSIC
Distance	+/- 600 km	+/- 600 km
Vitesse moyenne	max 49,99 km/h	Adaptée au degré de difficulté
Systèmes de navigation	Fléché métré ou non-métré Notes « horloge » Carte tracée Carte muette Carte à flèches Points cardinaux	Fléché métré Carte tracée

1.02 Organisation

Club organisateur

Autoclub Medina vzw

M. Rudy Opdenakker

Seringenlaan 7

B-2880 Bornem

Tel/fax: 0032 3 889 55 60

rudy@belgianwesthoekclassic.be

Secrétariat

JBREvents

M. Bjorn Vanoverschelde

Broelstraat 6

B-8540 Deerlijk

Mobiel: 0032 468 29 01 04

info@belgianwesthoekclassic.be

Site web – Tableau d'affichage officiel

www.belgianwesthoekclassic.be

Comité d'organisation

Directeur de course

Rudy Opdenakker

Secrétariat

Bjorn Vanoverschelde

Responsables du parcours

Bjorn Vanoverschelde / Jens Vanoverschelde

Relation concurrents

Jens Vanoverschelde

Responsable centre rallye

Motor Union 2000, Franky Deblomme

Officiels

Contrôle administratif

Autoclub Medina vzw / Vlaamse Autosportfederatie

Contrôle technique

Vlaamse Autosportfederatie

Bureau 1

Nick Vanoverschelde / Jo Decavele

Bureau 2

Pieter D'hoore

Voiture 00

Chris D'hondt / Steven Mestdagh

Voiture 0

Dirk Van Den Schoor / Steven Dionys

Juge de faits

Luc De Cock / Guy Dhaene

Facebook live / speaker

Reginald Delmarche / Stijn Van de Weyer

Système tracking

Geodynamics, Stijn Stragier

2 PROGRAMME & TIMING

Date	Heure	Programme	Lieu
01.05.2023	20h00	Publication du règlement provisoire	www.belgianwesthoekclassic.be
15.05.2023	20h00	Ouverture des inscriptions	http://entry.belgianwesthoekclassic.be
01.08.2023	23h59	Fermeture des inscriptions	http://entry.belgianwesthoekclassic.be
15.08.2023	20h00	Publication du règlement définitif	www.belgianwesthoekclassic.be
11.09.2023	20h00	Publication de la liste des participants numérotée	www.belgianwesthoekclassic.be
15.09.2023	à partir de 16h00 (sur convocation)	Rally Welcome et contrôle administratif	Belgian Westhoek Classic HQ Sint-Hermesstraat B-9600 Ronse
	à partir de 16h15 (sur convocation)	Contrôle technique	Contrôle technique Grote Markt B-9600 Ronse
	ensuite	Parc fermé IN	Parc fermé Grote Markt 10 B-9600 Ronse
	18h50	Publication 'Liste de départ LEG 1'	Belgian Westhoek Classic HQ Sint-Hermesstraat B-9600 Ronse
	19h00	Départ LEG 1 – section 1	Parc fermé Grote Markt B-9600 Ronse
	21h45	Arrivée LEG 1 – section 1	Van der Valk Hotel Nivelles Chaussée de Mons 22 B-1400 Nivelles
16.09.2023	00h10	Publication classement inter. LEG 1 + liste de départ LEG 2	Van der Valk Hotel Nivelles Chaussée de Mons 22 B-1400 Nivelles
	08h30	Départ LEG 2 – section 2	Van der Valk Hotel Nivelles Chaussée de Mons 22 B-1400 Nivelles
	11h55	Regroup IN – fin section 2	Brasserie des Fagnes Route de Nismes 26 B-5660 Couvin
	13h00	Regroup OUT – départ section 3	Brasserie des Fagnes Route de Nismes 26 B-5660 Couvin
	16h00	Break – fin section 3a/départ section 3b	Café des Sports Grand Place 10 B-7870 Lens
	18h00	Arrivée LEG 2 - fin section 4	Wagenpark Grote Markt B-9600 Ronse
	+/- 21h00	Publication du classement officieux	Belgian Westhoek Classic HQ Sint-Hermesstraat B-9600 Ronse
	+/- 21h30	Publication du classement officiel	Belgian Westhoek Classic HQ Sint-Hermesstraat B-9600 Ronse
	Ensuite	Remise des prix	Belgian Westhoek Classic HQ Sint-Hermesstraat B-9600 Ronse

3.01 Véhicules autorisés

Tous les véhicules participants doivent être en possession d'un certificat de contrôle technique valide, d'une assurance en cours de validité et être conforme avec le code de la route belge. Les véhicules inscrits en catégorie Expert doivent être immatriculés avant le 31.12.2007. Il n'y a pas de limite d'âge pour les véhicules inscrits en catégorie Classic. Il n'est pas autorisé de changer de véhicule au cours de l'épreuve.

3.02 Catégories

		<u>Expert</u>	<u>Classic</u>
Oldtimer	Véhicules immatriculés avant le 31.12.1992	Autorisé	Autorisé
Youngtimer	Véhicules immatriculés entre le 01.01.1993 et avant 31.12.2007	Autorisé	Autorisé
Toertimer	Véhicules immatriculés après le 01.01.2008	Non-autorisé	Autorisé

3.03 FIVA-Pass, fiche PTH, etc...

Un FIVA-Pass, une fiche PTH, un "Laissez-passer pour Véhicule Historique de Régularité", un FIA-pass ou un ASN-pass ne sont pas nécessaires pour participer.

3.04 Appareils de mesure

Aussi bien les trips mécaniques que électroniques, programmables ou non et/ou avec affichage de la vitesse moyenne, et les montres digitales et/ou radio pilotées sont autorisés.

3.05 Appareils de navigation

La présence ou l'utilisation d'appareils de navigation dans une voiture participant **en catégorie Expert**, sous quelque forme, **n'est pas autorisée** et peut entraîner des pénalités (voir Art. 9.02). La présence ou l'utilisation d'appareils de navigation dans une voiture participant **en catégorie Classic**, sous quelque forme, **est autorisée**. La présence de boussoles (numériques, non contrôlé par GPS) est autorisée.

3.06 Émissions sonores

Le taux maximal d'émissions sonores pour une voiture sur route ouverte est de 95 dB + 1 dB de tolérance sur la mesure (conformément au code de la route belge).

3.07 Éclairage supplémentaire

La présence ou l'utilisation d'éclairage LED et/ou Xenon pour une voiture participant **en catégorie Expert** n'est **pas autorisée** et peut entraîner des pénalités (voir Art. 9.02). La présence ou l'utilisation d'éclairage LED et/ou Xenon pour une voiture participant **en catégorie Classic** est autorisée.

4.01 Équipages admissibles

Un équipage se compose en tout temps de 2 coéquipiers : un pilote et un navigateur. Le pilote doit être en possession d'un permis de conduire valide. Le navigateur doit être âgé d'au moins 12 ans (révolus). Il est autorisé d'inverser les rôles entre les deux coéquipiers durant l'épreuve, seulement si le navigateur est en possession d'un permis de conduire valide.

4.02 Licences

Afin de participer, il est obligatoire d'être en possession d'une licence VAS (type R minimum) ou ASAF (type L minimum). Pour les personnes ne possédant pas de licence, il est possible d'obtenir une licence à la journée lors du contrôle administratif. Le prix d'une licence à la journée est de 15 € par personne, à payer en espèces (appoint demandé) aux commissaires sportifs du VAS. Une licence (inter)nationale (RACB ou autre ASN) n'est pas valable.

4.03 Contrôle d'alcoolémie

Le juge de faits peut avant et/ou pendant la compétition tenir des contrôles d'alcoolémie. Le code de la route belge autorise un maximum de 0,22 mg/l (ou 0,5 ‰). La fédération flamande de sport automobile applique une tolérance zéro (chapitre 4 du règlement sportif VAS, conditions générales Art.2 point 6). Cela signifie que le taux d'alcoolémie doit être de 0,00 mg/l. Si le premier test s'avère positif, un second test sera effectué afin de connaître la quantité exacte. Si un résultat positif est obtenu, une exclusion immédiate sera mise en œuvre, et le copilote ne pourra pas prendre le volant. Matériel utilisé : ALCO-Sensor-FST – Numéros de série : 071333 et 071328, avec certificat d'étalonnage valide délivré par l'institut belge des mesures.

5.01 Procédure d'inscription

A. DEMANDE D'INSCRIPTION

Une "demande d'inscription" pour le Belgian Westhoek Classic 2023 ne peut uniquement être faite via notre site web www.belgianwesthoekclassic.be. Cette "demande d'inscription" peut être formulée à partir du **15 mai 2023** à 20h00. Au total, **130 demandes d'inscription** sont disponibles. Une "demande d'inscription" peut être déposée jusqu'au 1^{er} août 2023 à 23h59 dans la limite des demandes disponibles (c'est à dire 130).

B. INSCRIPTION ACCEPTÉE

Une fois votre demande d'inscription déposée, vous recevrez un mail automatique contenant les coordonnées bancaires. Votre inscription ne sera validée qu'après réception du paiement. À partir de la liste des demandes d'inscription, les **110 premiers paiements reçus seront retenus**. Les paiements sont acceptés jusqu'au 1^{er} août 2023 à 23h59 dans la limite des places disponibles (c'est à dire 110).

5.02 Frais d'inscription

Le montant des frais d'inscription est fixé à **290 €** par voiture.

Ces frais d'inscription contiennent :

- Organisation générale
- Encadrement sportif (ex : commissaires, agents de sécurité (nuit), système de géolocalisation, location du circuit, etc...)
- Assurance
- Set de roadbooks
- Roadbook alternatif
- Numéros de porte
- Plaques rallye
- Autocollants BWC
- Trophées et récompenses éventuelles
- Prix de "finisher"

Des forfaits de repas individuels seront disponibles (60 € pp).

Un 'forfait repas' se compose d'un déjeuner le samedi-midi et dîner le samedi-soir.

5.03 Nuit d'hôtel

L'hébergement à l'hôtel pour la nuit du vendredi au samedi n'est pas inclus dans les frais d'inscription. La réservation d'une ou plusieurs chambres d'hôtel dans les hôtels du QG est facultative. L'organisation proposera deux hôtels différents en fonction du budget souhaité. La réservation d'une chambre d'hôtel peut se faire à l'adresse suivante : <http://entry.belgianwesthoekclassic.be>.

TARIFS : voir <http://entry.belgianwesthoekclassic.be>

DISPONIBILITE : voir <http://entry.belgianwesthoekclassic.be>

VALIDITÉ : la réservation d'une chambre d'hôtel est possible jusqu'au 10 août.

ANNULATION : l'annulation gratuite n'est pas possible

5.04 Annulation de l'inscription

L'annulation de l'inscription est possible, uniquement en envoyant un e-mail au secrétaire de l'épreuve (info@belgianwesthoekclassic.be) et n'est valable que si ce dernier a renvoyé un e-mail de confirmation.

En cas d'annulation avant le 01.08.2023, 75% des frais d'inscription sera remboursée.

En cas d'annulation entre le 01.08.2023 et 31.08.2023, la moitié des frais d'inscription sera remboursée.

En cas d'annulation après le 01.09.2023, pas de remboursement des frais d'inscription.

Si un équipage ne se présente pas au départ, ses frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Si la compétition ne peut avoir lieu, 75% des frais d'inscription sera remboursée.

6 CONDITIONS GÉNÉRALES

6.01 Ordre de départ

Le départ de l'étape 1 est donné suivant l'ordre des numéros ; les participants de la catégorie Expert partant avant les participants de la catégorie Classic, avec un intervalle minimum de 5 minutes entre le dernier concurrent expert et le premier concurrent Classic.

Le départ de l'étape 2 est donné suivant l'ordre du classement ; les participants de la catégorie Expert partant avant les participants de la catégorie Classic, avec un intervalle minimum de 5 minutes entre le dernier concurrent Expert et le premier concurrent Classic.

Prendre le départ d'une section en retard sera passible de pénalités (voir Art. 9.03).

6.02 Numéros de porte

Les numéros de portes, délivrés lors du contrôle administratif, doivent être appliqués durant toute la durée de la compétition. L'absence ou l'illisibilité de ces numéros est passible de pénalités (voir Art. 9.04). Si un participant est contraint d'abandonner, les numéros de porte doivent être immédiatement supprimés.

6.03 Feuille de contrôle

Lors du contrôle administratif, les participants reçoivent les feuilles de contrôle où figurent tous les temps impartis entre chaque contrôles horaire. Le participant est lui-même responsable de sa feuille de contrôle (en cas de perte ou de remise tardive à un contrôle par exemple). Les réclamations à ce sujet ne seront pas acceptées. Cette feuille de contrôle doit être remise spontanément à chaque contrôle. Toute modification réalisée par le participant est passible de pénalités (voir Art. 9.05).

6.04 Limitations de vitesse

Durant toute la durée de l'épreuve, les participants doivent se plier aux règles du code de la route. À n'importe quel moment, également durant les tests de régularité, l'organisation peut vérifier si les limitations de vitesse sont bien respectées. Ces contrôles seront annoncés dans le roadbook par la mention suivante : "RADAR ZONE". Le début et la fin de chaque zone de contrôle seront clairement indiqués dans le roadbook, ainsi que la vitesse maximale à respecter dans cette zone. Dans chaque zone, le contrôle sera effectué au moyen d'un système de suivi par GPS qui sera installé dans chaque véhicule lors de la vérification technique. Les équipages ne sont pas tenus de prévoir des installations supplémentaires (ex: alimentation électrique). Si un dépassement de la vitesse autorisée est constaté, le barème de pénalités suivant sera appliqué (dès la première constatation) :

+ 1 km/h	tolérance
+ 2 km/h	
+ 3 km/h	
+ 4 km/h	
+ 5 km/h	
+ 6 km/h	0'30" de pénalité
+ 7 km/h	1'00" de pénalité
+ 8 km/h	1'30" points de pénalité
+ 9 km/h	2'00" points de pénalité
+ 10 km/h	2'30" points de pénalité
> 10 km/h 1 ^{ère} constatation	2'30" points de pénalité + avertissement
> 10 km/h 2 nd e constatation	exclusion

Si une 'RADAR ZONE' se trouve durant un test de régularité, la distance entre la fin de la zone et la prise de temps suivante sera d'au moins 500 mètres.

6.05 Assistance – refueling

L'organisation ne met pas à disposition de service de dépannage. Cependant, une liste de dépanneurs disponibles dans la région où se déroule la compétition sera donnée en préface du roadbook. Ces dépanneurs ne sont pas liés avec l'organisation. Vos propres véhicules d'assistance sont autorisés tout au long de la compétition. Le forfait optionnel peut être demandé lors de la "demande d'inscription" ou bien après contact avec le secrétariat de l'épreuve.

Tarif forfait "assistance" :

- Forfait assistance sans repas (roadbook assistance + plaque rallye) = **25 € par équipage**

6.06 Abandon - Redémarrage

Lorsqu'un équipage est contraint à l'abandon, ce dernier doit obligatoirement le signaler à l'organisation. Les coordonnées de l'organisateur seront incluses dans le briefing. Les départs après un abandon pendant l'épreuve sont possibles après avoir contacté l'organisation. Si un équipage est contraint d'abandonner durant la première étape, il lui est alors possible de reprendre le départ le lendemain pour la seconde étape (avec la même voiture et les mêmes membres d'équipage). Les équipages ayant abandonné durant l'étape 1 seront automatiquement inclus dans la liste de départ de l'étape 2, certes après les équipages classés dans la catégorie concernée.

6.07 Reconnaissances – informations sur l'itinéraire

Les reconnaissances de l'itinéraire ou de parties de l'itinéraire ne sont pas autorisée sous peine d'exclusion. Recevoir des informations sur l'itinéraire de l'extérieur n'est pas autorisé sous peine d'exclusion. L'échange d'informations sur l'itinéraire entre deux (ou plusieurs) équipes d'une catégorie différente (ou non) n'est pas autorisé sous peine d'exclusion des deux (ou de toutes les) équipes concernées.

7 CONTRÔLES DE PASSAGE

7.01 Contrôles horaire

Lors de ces contrôles, les commissaires noteront l'heure en heures & minutes à laquelle le participant a pénétré dans la zone de contrôle. Lors d'un contrôle horaire, il est autorisé de pénétrer dans la zone (franchissement du panneau CH jaune) seulement pendant la minute idéale (non pas dans la minute précédente). Lors du contrôle en lui-même (franchissement du panneau CH rouge), le participant doit remettre sa feuille de contrôle au commissaire qui y notera l'heure de pointage, à condition que le véhicule et l'équipage soient présents dans la zone. Un pointage en avance ou en retard lors d'un contrôle horaire est pénalisé (voir Art. 9.01).

Exemple:

- Heure de pointage = 14h36
- Pour pointer à votre heure idéale, vous devez franchir le panneau CH jaune entre 14h36'00" et 14h36'59"

Si un contrôle horaire vient à ne pas être occupé, ce dernier sera annulé. Vous devrez alors ajouter le temps idéal vers le prochain contrôle au temps idéal de l'itinéraire en question.



panneau jaune CH



panneau rouge CH

7.02 Tests de régularité

Durant un test de régularité, l'objectif est de suivre la (ou les) vitesse(s) moyenne(s) imposée(s) aussi précisément que possible du départ à l'arrivée. Le respect de la (ou les) vitesse(s) moyenne(s) sera vérifié au moyen d'une ou plusieurs prises de temps par test de régularité. Chaque seconde d'écart (d'avance ou de retard) sera pénalisée (voir Art. 9.01). **Pour chaque test de régularité, les participants recevront une table de moyennes.** La distance minimale entre le départ d'un test de régularité et la première prise de temps, ou la distance entre un contrôle de passage humain (CPH) est d'au moins 500 mètres. La distance minimale entre 2 prises de temps est de 1500 mètres. Le départ d'un test de régularité sera donné soit au moyen d'un "**autostart**" ou bien à l'aide d'un **départ lancé** par un commissaire. En ce qui concerne les départs de type "*autostart*", les participants doivent déterminer leur heure de départ au moyen du temps de route depuis le contrôle horaire précédent donné sur la feuille de contrôle. Cette heure de départ est toujours impérative. Concernant les départs de type "*manned start*" (départ lancé), il suffit de se mettre dans la file d'attente : un commissaire vous donnera une heure de départ et remplira votre feuille de contrôle. Le fait de prendre le départ d'un test de régularité en avance sera pénalisé (voir Art. 9.07).



départ zone de régularité



arrivée zone de régularité

7.03 Tests sur route fermée

Lors d'un test sur route fermée, l'objectif est de réaliser un parcours d'agilité dans un "bogey time" imposé. Chaque seconde de retard sera pénalisée (voir Art. 9.01). Tous les temps de conduite inférieurs au "bogey time" ne seront pas pénalisés. Le départ d'un test sur route fermée se fera sous la forme d'un **manned start**. Un commissaire vous donnera une heure de départ et remplira votre feuille de contrôle. Le fait de suivre un parcours incorrect et/ou de renverser un cône sera pénalisé (voir Art. 9.01).



départ test sur route fermée



arrivée test sur route fermée

7.04 Contrôles de passage humain (secret checks)

Durant le parcours et à n'importe quel moment, des contrôles de passage humain peuvent être implantés afin de vérifier que les participants suivent bien le bon parcours. La localisation exacte de ces contrôles de passage reste secrète et ces derniers ne sont pas annoncés dans le roadbook. Lors d'un contrôle de passage humain, le début de la zone est signalée par un panneau jaune et un panneau rouge se situe au niveau du contrôleur. Le participant doit remettre spontanément sa feuille de contrôle au commissaire afin que ce dernier puisse la signer. Tout VISA de contrôle de passage manquant ou en trop se verra pénalisé (voir Art. 9.01).



panneau jaune CPH



panneau rouge CPH

7.05 Contrôles de passage non-humain

Durant le parcours, des contrôles de passage inoccupés (non-humain) peuvent être implantés afin de vérifier que les participants suivent bien le bon parcours. **La localisation exacte de ces contrôles de passage sont annoncés dans le roadbook (voir légende dans le roadbook)**. Le positionnement d'un contrôle se fera dans un rayon de 25 m autour de l'indication du roadbook. Un contrôle de passage inoccupé (non-humain) se trouvera toujours du côté droit de la route. Lors du franchissement d'un contrôle de passage inoccupé, le participant devra immédiatement noter l'inscription (lettre) et de manière indélébile dans la première case libre de la feuille de contrôle. Tout contrôle de passage inoccupé manquant ou en trop se verra pénalisé (voir Art. 9.01). Un exemple de contrôle de passage inoccupé sera présenté lors des vérifications administratives.

7.06 Heures d'ouverture et de fermeture

Tous les contrôles de passage ouvriront 30 minutes avant l'heure de passage théorique du premier concurrent et fermeront 30 minutes après l'heure de passage théorique du dernier concurrent lancé pour la section en question.

7.07 Heure officielle

L'heure officielle sera consultable par les participants lors du contrôle administratif et lors du départ de chaque section.

8.01 Rally Welcome - Contrôle administratif

Le 'Rally Welcome' et les vérifications administratives ouvriront le vendredi 15 septembre de 16h00 à 18h00 et se trouveront au **BELGIAN WESTHOEK CLASSIC HEADQUARTER (Sint-Hermesstraat; 9600 Ronse)**. L'heure de convocation se font par invitation. L'heure de convocation pour chaque équipage sera publiée sur notre website www.belgianwesthoekclassic.be le lundi 11 septembre.

Lors du Rally Welcome, les documents suivants vous seront donnés :

- Plaques rallye
- Numéros de porte
- Autocollants BWC
- Les carnets de bord
- Les tables de moyennes (catégorie Classic uniquement)
- Roadbook LEG 1 (catégorie Classic uniquement)
- Extra's:
 - o Tickets repas éventuels
 - o Roadbook assistance éventuel

Lors du contrôle administratif, les documents suivants seront vérifiés :

- Le permis de conduire du pilote (et éventuellement celui du navigateur)
- Les licences du pilote et du navigateur

8.02 Contrôle technique

Les vérifications techniques seront ouvertes le vendredi 15 septembre de 16h00 à 18h15 et se trouveront sur la Grand Place de Renaix.

Lors des vérifications techniques, les documents suivants seront vérifiés :

- Attestation de contrôle technique valide
- Certificat d'assurance valide

Lors du contrôle technique, chaque véhicule sera également équipé d'un système de localisation fourni par l'organisation. Les participants ne doivent pas prendre de dispositions particulières à cet effet (ex. : alimentation électrique).

8.03 Parc de départ – parc fermé

Après le contrôle technique, les équipes se dirigent vers le parc fermé. Le parc fermé est situé sur la Grand Place de Renaix. **Une fois que le véhicule participant a été placé dans le parc de départ, il ne peut plus en sortir.**

8.04 Étalonnage

L'organisation prévoit un parcours d'étalonnage afin de régler vos appareils de mesure. Ce parcours sera publié sur notre site web www.belgianwesthoekclassic.be. **Il est obligatoire (pour ceux qui souhaitent faire l'étalonnage) de l'effectuer avant de vous rendre au parc fermé.**

8.05 Briefing

Chaque participant recevra par mail le lundi 11 septembre un briefing. Il est possible de poser vos questions par email (info@belgianwesthoekclassic.be) jusqu'au jeudi 14 septembre 20h.

8.06 Parc à plateaux

L'organisation prévoit un parc pour plateaux :

- Parking centre commerciale (adresse GPS: César Snoecklaan 51, 9600 Ronse)

Les plateaux ne sont pas autorisés dans le centre-ville de Renaix (Ronse).

8.07 Départ de la compétition

Le départ de la compétition sera donné suivant l'ordre des numéros pour l'étape 1 et suivant l'ordre du classement pour l'étape 2. Les participants de la catégorie Expert partent en premier, suivi des participants de la catégorie Classic avec un intervalle de 5 minutes entre les deux catégories. L'intervalle entre deux voitures sera de une minute.

8.08 Regroup

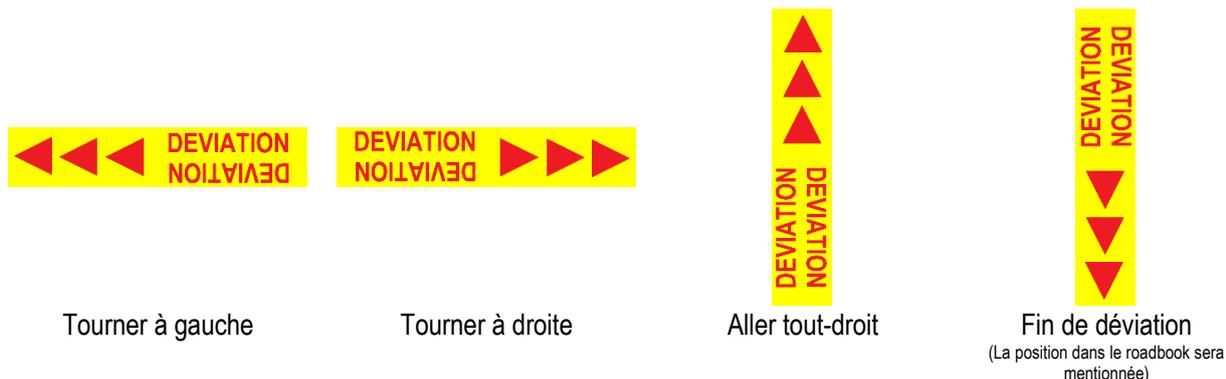
Sur le parcours se trouveront des points de regroupement. Un regroupement sert à ramener l'écart entre deux voitures à une minute. Lors de l'entrée sur le point de regroupement, les participants doivent donner leur feuille de contrôle au commissaire en poste ; ce dernier leur donnera les instructions concernant la nouvelle heure de départ.

8.09 Fin d'une journée de compétition

Lors de la fin d'une journée de compétition (étape), les participants doivent rendre leur feuille de contrôle au commissaire en poste. Après ce contrôle horaire, aucune règle de "parc fermé" ne s'applique et les participants sont libres de retirer leurs véhicules du parc.

8.010 Itinéraire alternatif - Déviations

À la fin de chaque roadbook se trouve une partie "itinéraire alternatif". **Un itinéraire alternatif sera proposé pour chaque test** (test de régularité, test sur route fermée ou 'time control section') qui sera utilisé en cas d'impossibilité de parcourir le test de régularité correspondant. Si un itinéraire alternatif doit être utilisé, les équipages en seront informés par le contrôle de passage précédent. **Si une déviation doit être mise pendant une liaison, des flèches de déviation seront installées.** La fin d'une déviation sera signalée par une flèche pointée vers le bas indiquant le point de reprise dans le roadbook. Si la déviation est trop longue, l'organisation adaptera les temps impartis.



Les résultats intermédiaires et finaux se trouveront sur <http://results.belgianwesthoekclassic.be>. Les résultats mis en ligne sur notre site web ne sont pas officiels et sont à titre purement informatifs. Si vous avez des questions ou des réclamations, vous devez remplir le formulaire qui se trouve à la fin du roadbook et y indiquer votre numéro de départ. Ce formulaire devra être remis au chargé de la relation concurrents, **maximum 30 minutes après votre heure d'arrivée**, et la réponse vous sera donnée le plus rapidement possible.

Les données du système GPS ne sont pas valables pour établir un classement, sauf dans les 'speed zones'.

9.01 Pénalités générales

Contrôle horaire

Par minute de retard lors d'un contrôle horaire	0'30" de pénalité / minute
Par minute d'avance lors d'un contrôle horaire	1'00" de pénalité / minute
Manquer un contrôle horaire	5'00" de pénalité
Passage en sens-inverse d'un contrôle horaire	5'00" de pénalité

Test de régularité

Par seconde de retard lors d'une prise de temps (RT).....	0'01" de pénalité / seconde
Par seconde d'avance lors d'une prise de temps (RT).....	0'02" de pénalité / seconde
Pénalité maximale pour une prise de temps (RT)	1'00" de pénalité
Manquer une prise de temps (RT).....	1'00" de pénalité
Passage en sens-inverse d'une prise de temps (RT).....	1'00" de pénalité

Test sur route fermée

Par seconde de retard lors d'un test sur route fermée	0'00.1" de pénalité / seconde
Par seconde d'avance lors d'un test sur route fermée	pas de pénalisation
Toucher un cône	0'10" de pénalité / cône
Stop & go non exécuté	0'10" de pénalité / stop & go
Faux parcours	1'00" de pénalité
Pénalité maximale pour un test sur route fermée	1'00" de pénalité
Manquer un test sur route fermée	1'00" de pénalité

Contrôle de passage (humain) / contrôle de passage inoccupé

Manquer un contrôle de passage (humain) ou contrôle de passage inoccupé	0'30" de pénalité
Faux contrôle de passage (humain) ou contrôle de passage inoccupé	0'30" de pénalité
Passage en sens-inverse d'un contrôle de passage humain	0'30" de pénalité

Autres

Plus de 30 minutes de retard pour une section	Contrôles manqués + 30'00" de pénalité
Ne pas prendre le départ d'une section.....	60'00" de pénalité

9.02 Pénalités concernant les articles 3.05 & 3.07 (Expert uniquement)

La présence ou l'utilisation d'appareils de navigation	15'00" de pénalité
La présence ou l'utilisation d'éclairage LED ou Xénon	15'00" de pénalité

9.03 Pénalités concernat l'article 6.01

Prendre le départ en retard ou en sortie de regroup	1'00" de pénalité / minute
Plus de 10 minutes de retard au départ ou en sortie de regroup	15'00" de pénalité

9.04 Pénalités concernant l'article 6.02

Absence ou illisibilité des numéros de porte 15'00" de pénalité

9.05 Pénalités concernant l'article 6.03

Falsification de la feuille de contrôle..... 60'00" de pénalité

9.06 Pénalités concernant l'article 6.04

Dépassement de la vit. max. autorisée dans une RADAR ZONE voir le tableau récapitulatif Art. 6.04

9.07 Pénalités concernant l'article 7.02

Faux-départ (départ en avance) lors d'un test de régularité..... 1'00" de pénalité / seconde

9.08 Joker

Lors du calcul des classements, chaque équipage recevra un résultat joker. Les points de pénalités encourus moins le résultat joker forment les réels points de pénalités qui entreront en ligne de compte pour le classement. Le résultat joker est la plus grosse pénalité que l'équipage a subi lors d'une prise de temps (RT). 1 prise de temps sera retenue pour constituer le résultat joker. Le manquement d'une prise de temps ou un passage en avance à une prise de temps **ou les pénalités d'un « Closed Road Stage »** ne peuvent constituer un résultat joker.

9.09 Ex-aequo

En cas d'ex-aequo, l'équipage ayant réalisé le meilleur résultat lors de la première prise de temps (RT) sera avantagé. Si cela ne permet pas de départager les équipages, ce sera le résultat de la seconde prise de temps (RT) qui sera prise en compte. Si cela ne permet toujours pas de départager les équipages, ce sera la troisième prise de temps (RT) qui sera prise en ligne de compte. Et ainsi de suite...

EXPERT*CLASSEMENT GÉNÉRAL "EXPERT"*

1 ^{ère} place	2 trophées
2 ^{nde} place	2 trophées
3 ^{ème} place	2 trophées

CLASSEMENT PAR GROUPE "EXPERT"

1 ^{ère} place oldtimer.....	2 trophées
1 ^{ère} place young timer.....	2 trophées

CLASSIC*CLASSEMENT GÉNÉRAL "CLASSIC"*

1 ^{ère} place	2 trophées
2 ^{nde} place	2 trophées
3 ^{ème} place	2 trophées

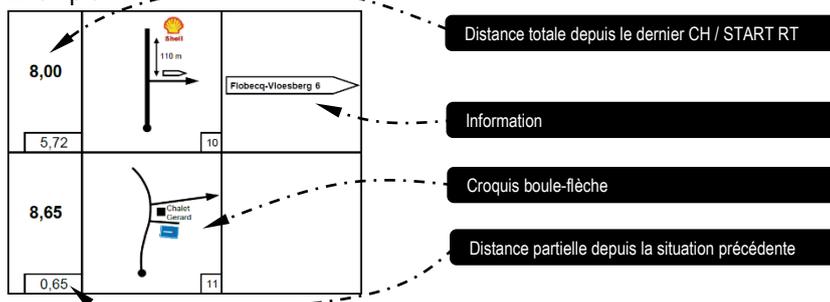
CLASSEMENT PAR GROUPE "CLASSIC"

1 ^{ère} place oldtimer.....	2 trophées
1 ^{ère} place young timer.....	2 trophées
1 ^{ère} place toer timer	2 trophées

11 SYSTÈMES DE NAVIGATION - CLASSIC

11.01 Fléché métré ou non-métré

- Les situations doivent être exécutées dans l'ordre numérique croissant
- Dans la plupart des cas, les situations seront accompagnées d'une indication de distance (distance totale depuis le dernier contrôle horaire / départ RT et/ou distance partielle depuis la situation précédente)
- Les impasses, routes "excepté circulation locale", sens interdits, les routes avec panneau F99a / F99b / F99c, voies privées et parkings signalés par un panneau "P" ne sont pas repris dans le roadbook et sont considérés comme murs
- Les routes revêtues sont représentées par un trait continu
- Les routes non-revêtues (Ex : terre) sont représentées par un trait discontinu
- Les situations ne sont pas représentées à l'échelle
- Exemple :



- Dans certains cas, le schéma peut être remplacé, soit par une indication avec la direction à suivre ou à éviter

- Exemple:



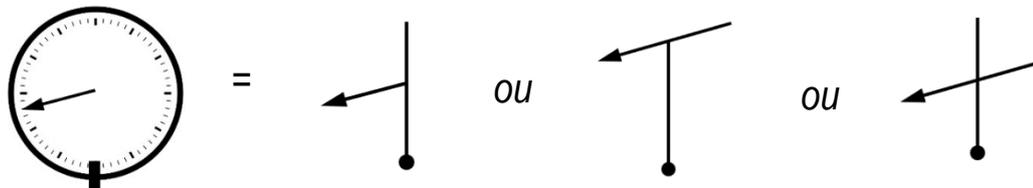
11.02 Carte tracée

- Du début à la fin de la carte, la ligne tracée doit être suivie dans son intégralité
- Une flèche placée à côté de la ligne tracée peut indiquer le sens dans lequel elle doit être parcourue
- Toutes les routes qui ont été tracées doivent être parcourues – les routes comportant un panneau "impasse" (panneau F45) peuvent être empruntées
- L'échelle utilisée sera donnée sur l'extrait de carte
- Exemple :



12.01 Fléché métré (non-métré) / notes "horloge"

- Voir Art. 11.01
- Les schémas peuvent être remplacés par des notes « horloge »
 - o L'aiguille indique la route à suivre
 - o Les autres routes ne sont pas représentées
 - o Exemple :



12.02 Carte tracée

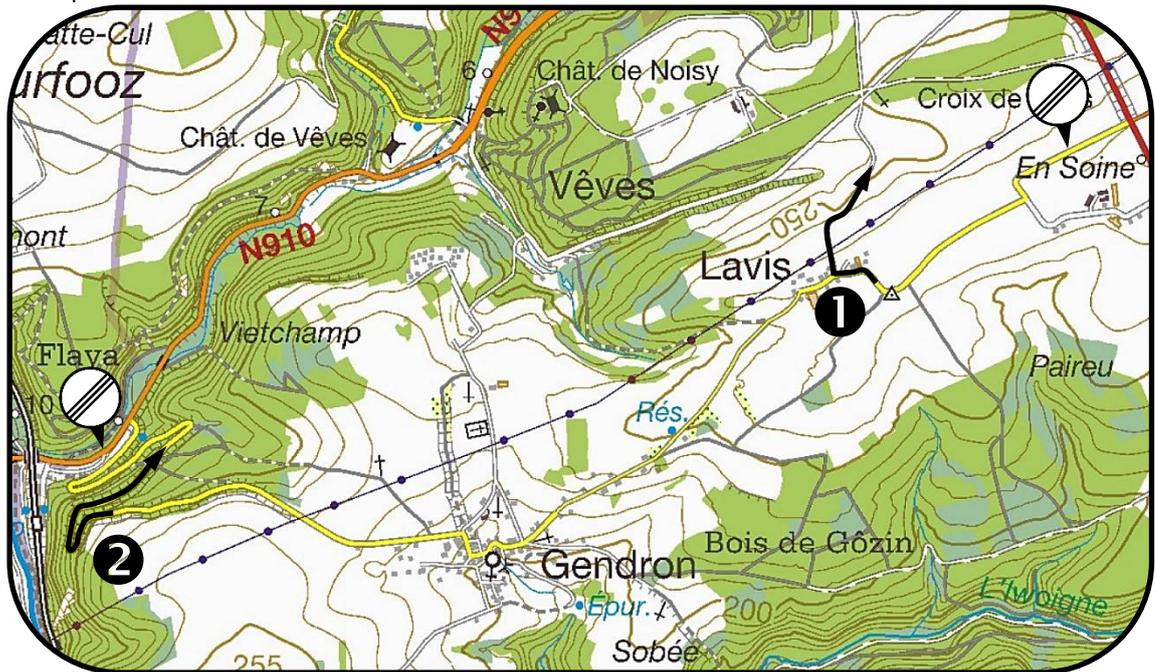
- Voir Art. 11.02

12.03 Carte muette

- Du début à la fin de la carte, la ligne muette doit être suivie dans son intégralité
- Toutes les routes qui ont été tracées doivent être parcourues – les routes comportant un panneau "impasse" (panneau F45) peuvent être empruntées
- L'échelle utilisée sera donnée sur l'extrait de carte.
- Exemple :



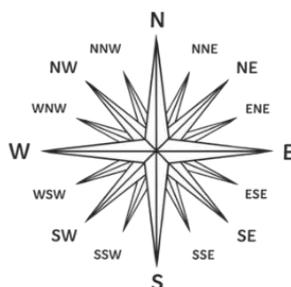
- Sur un extrait de carte, des flèches numérotées ont été placées
- L'itinéraire le plus court doit être construit entre le début de la carte, le pied de la première flèche, entre chaque flèche et entre la dernière flèche et la fin de la carte
- Il est interdit de remonter une flèche en sens inverse
- Il est autorisé de remonter en sens inverse ou de couper des routes qui ont déjà été utilisées auparavant
- Des parties de flèches peuvent être parcourues avant, pendant ou après leur validation
- Lors de la construction de l'itinéraire, seules les routes formées de deux traits avec un minimum d'un trait continu peuvent être utilisées
- Toutes les routes qui ont été tracées doivent être parcourues – les routes comportant un panneau "impasse" (panneau F45) peuvent être empruntées
- L'échelle utilisée sera donnée sur l'extrait de carte.
- Exemple :



- Sur un extrait de carte, des points numérotés ont été placés
- Un tableau indiquant la orientation par laquelle les points doivent être atteints et quittés sera donné à chaque participant
- L'itinéraire le plus court doit être construit entre le début de la carte et le premier point, entre chaque point, et entre le dernier point et la fin de la carte
- Il est autorisé de remonter en sens inverse ou de couper des routes qui ont déjà été utilisées auparavant
- Les points peuvent être parcourus avant, pendant ou après leur validation
- Lors de la construction de l'itinéraire, seules les routes formées de deux traits avec un minimum d'un trait continu peuvent être utilisées
- Toutes les routes qui ont été tracées doivent être parcourues – les routes comportant un panneau "impasse" (panneau F45) peuvent être empruntées
- L'échelle utilisée sera donnée sur l'extrait de carte.
- Exemple :



Point	Approach	Departure
START RT		
1	SE	SW
2	SW	NE
FINISH RT		





Follow us

